

150
DECRET D/2017/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE
L'ADMINISTRATEUR GENERAL DE LA SOGUIPAMI

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

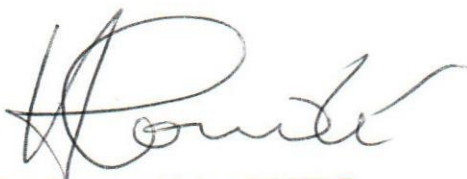
- Vu** La Constitution
- Vu** La Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de contrôle des Structure des Services ;
- Vu** Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2017/105/PRG/SGG du 19 Mai 2017, modifiant les Statuts de la Société Guinéenne de Patrimoine Minier (SOGUIPAMI.SA)

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mamady **FOFANA**, Expert Financier en service à la Banque Africaine de Développement est nommé Administrateur Général de la SOGUIPAMI en remplacement de Monsieur Ahmed **KANTE** appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa signature, sera enregistré et publié dans le journal officiel de la République de Guinée.

28 JUIN 2017
Conakry le2017



Professeur Alpha CONDE